

ASSURANCE-CRÉDIT NOUVELLES APPROCHES

Les décideurs au sein des entreprises sont responsables de la pérennité et de la réussite de leur organisation. Ils doivent à cet effet élaborer une stratégie de gestion des risques efficace et rentable, un aspect qui peut être facilement négligé, compte tenu de la complexité des sujets liés aux risques de crédit.

Mais les pertes sur débiteurs peuvent être fatales pour une entreprise. Une assurance-crédit permet de se prémunir contre ces risques. Outre l'assurance-crédit classique, certains produits spécifiques ont été développés ces dernières années, pour simplifier et automatiser les processus administratifs et le traitement des obligations contractuelles.

ASSURANCE-CRÉDIT CLASSIQUE

Une assurance-crédit offre une protection en cas de défaut de paiement, stabilise le chiffre d'affaires et le bilan et aide l'entreprise à augmenter sa ligne de crédit auprès des banques. Elle donne une base solide à la consolidation des relations d'affaires existantes et potentielles et peut limiter le risque d'insolvabilité.

L'assurance-crédit couvre généralement la totalité des débiteurs. L'examen de solvabilité des débiteurs est principalement effectué par l'assureur. Celui-ci peut à tout moment abaisser ou relever les limites. Le preneur d'assurance dépend donc fortement de la propension au risque de l'assureur. Par ailleurs, il est tenu de respecter scrupuleusement des règles de procédure administrative, particulièrement en termes de délais.

Les produits spécifiques mentionnés ci-dessous sont adaptés aux grandes entreprises et aux multinationales:

ASSURANCE «EXCESS-OF-LOSS» (XOL)

L'assurance XOL permet de sécuriser les risques extraordinaires et imprévisibles. Elle est adaptée aux entreprises qui possèdent un processus de gestion des crédits exceptionnellement bon et sont prêtes à supporter elles-mêmes la majeure partie des risques. L'examen de solvabilité des débiteurs est effectué par le preneur d'assurance dans le cadre de la procédure de contrôle du crédit convenue. Les principaux débi-

teurs sont par ailleurs examinés par l'assureur pour lesquels une limite individuelle est convenue.

LES AVANTAGES D'UNE ASSURANCE XOL

- Limites irrévocables pour les clients présentant des arriérés importants
- Automatisation des processus administratifs par la mise en réseau des systèmes informatiques, qui allège la charge administrative
- Grande flexibilité, puisque le preneur d'assurance effectue lui-même l'examen de solvabilité, indépendamment de la politique de souscription de l'assureur
- Relèvement de la quotité d'assurance et du volume de financement
- Centralisation du contrôle des risques de groupe en temps réel
- A long terme: Réduction des primes et des coûts de l'examen de solvabilité

PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ASSURANCE

Les multinationales ont besoin d'une solution d'envergure mondiale. Kessler possède les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'un tel programme. Il convient dans ce cadre de respecter les exigences légales locales.

AVANTAGES D'UN PROGRAMME D'ASSURANCE INTERNATIONAL

- Couverture d'assurance dans le monde entier pour l'ensemble des entreprises du groupe possédant une gestion centralisée.
- Possibilité de suivi local de chacune des sociétés du groupe en cas de structure de groupe décentralisée. Les avantages: aucune barrière linguistique, interlocuteur local au fait de la situation juridique et du marché
- Conditions améliorées grâce au regroupement
- Fort pouvoir de négociation en cas de renouvellement, d'ajustement, etc.
- Position avantageuse pour les scénarios d'escalade en cas d'insuffisance des limites comme en cas de sinistre
- Amélioration de certaines composantes de la couverture

- Accès à des applications de gestion sophistiquées et faciles à utiliser
- Terminologie des polices et conditions générales d'assurance (CGA) autant que possible identiques dans tous les pays
- Garantie du respect des dispositions légales locales (Compliance).

NOTRE OFFRE DE PRESTATIONS

Notre longue expérience nous permet de proposer les prestations suivantes:

- Analyse détaillée et élaboration du modèle d'assurance
- Appel d'offres sur le marché et placement
- Négociations avec les partenaires contractuels (assureur, etc.)
- Mise en œuvre et suivi en cours des contrats

CELA VOUS INTÉRESSE? CONTACTEZ-NOUS.

Daniela Hulliger
Spécialiste de la branche Crédit
T +41 44 387 88 95
daniela.hulliger@kessler.ch

KESSLER EN BREF

Kessler est la principale entreprise dans le domaine du conseil en risques, assurances et prévoyance en Suisse. Grâce aux connaissances spécialisées et à l'expérience de nos collaborateurs, à la puissance d'innovation ainsi qu'à notre position sur le marché, nous apportons une plus-value durable à nos clients des domaines des services, du commerce et de l'industrie. Notre bonne réputation et le succès économique garantissent notre avenir à long terme en tant qu'entreprise familiale indépendante. Fondée en 1915, Kessler compte aujourd'hui 275 collaborateurs travaillant au siège à Zurich et sur les sites d'Aarau, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel,

Saint-Gall et Vaduz. En tant que partenaire suisse de Marsh, nous faisons partie d'un réseau de spécialistes issus de toutes les branches de gestion des risques disposant d'une grande expérience dans le suivi des programmes d'assurances globaux. Marsh est le principal courtier en assurances et conseiller en gestion des risques dans plus de 100 pays et fait partie des Marsh & McLennan Companies dont l'action est négociée aux bourses de New York, Chicago et Londres (symbole boursier: MMC).

Vous trouverez de plus amples informations sous www.kessler.ch, www.marsh.com, www.mmc.com.